

Questions orales

LES TRANSPORTS

LA SÉCURITÉ DES CHEMINS DE FER—LA MISE EN ŒUVRE DES
RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION—DEMANDE
D'EXPLICATIONS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports concernant les renseignements très importants qui ont été communiqués hier par la Commission canadienne des transports. Une fois que le ministre et ses fonctionnaires auront eu l'occasion d'examiner le rapport qu'ils ont reçu hier, le ministre pourra-t-il déclarer à la Chambre combien de temps il faudra à son ministère pour faire une étude complète du rapport et également nous indiquer quelles mesures il envisage de prendre pour mettre en œuvre les recommandations de la CCT?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, en fait, je n'ai reçu ce rapport que ce matin. J'en avais entendu parler par les journaux. Mon ministère va étudier ce rapport immédiatement et me fera des recommandations. Comme il s'agit d'une question d'intérêt public, je suis sûr qu'il sera déposé à la Chambre et que le député sera informé des mesures que nous allons prendre.

M. Orlikow: Étant donné que, par le passé, les chemins de fer répugnaient beaucoup à rendre publics les renseignements sur les accidents ferroviaires, leurs causes, et les responsables, le ministre va-t-il accorder une attention spéciale à la possibilité d'ordonner aux chemins de fer, à la CCT et à son ministère de rendre publics tous les renseignements qui leur sont communiqués afin qu'on puisse prendre les mesures voulues pour remédier à cette situation?

M. Marchand (Langelier): Oui, monsieur l'Orateur. Je ferai tout mon possible. Toutefois, le député sait sans aucun doute que je ne peux pas donner beaucoup d'ordres à la CCT. Toutefois, si la Chambre et le gouvernement décidaient de changer cela, je pourrais peut-être être plus précis.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE PROJET DE TAXE D'EMBARQUEMENT—L'OPPORTUNITÉ
D'UN RELÈVEMENT DES FRAIS D'UTILISATION DES
TRANSPORTEURS COMMERCIAUX

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports dirait-il si l'ajournement de l'imposition de la taxe d'embarquement dans les aéroports signifie que le gouvernement envisage sérieusement de relever les frais d'utilisation des transporteurs commerciaux aux aéroports.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur. Ce n'est pas ce que cela signifie.

M. MacKay: Le ministre peut-il assurer à la Chambre que si la taxe est imposée comme prévu, il n'y aura pas d'autre majoration importante du montant prévu, soit \$2.80, comme l'a laissé entendre le président de l'Association canadienne des transports aériens?

M. Marchand (Langelier): Non, monsieur l'Orateur. En ce qui concerne le ministère des Transports, nous ne nous attendons pas à une autre augmentation.

[M. Trudeau.]

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Si la nouvelle loi de l'impôt produit des centaines de millions de dollars de revenus additionnels en plus des sommes déjà prévues par le ministre, et si le ministre dispose de recettes en abondance, pourquoi faut-il augmenter cette taxe aux aéroports?

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. La question invite une discussion. C'est un débat. La présidence donne la parole au député d'Esquimalt-Saanich et ensuite au député de Rimouski.

[Français]

LA TAXE PROJETÉE SUR LES VOYAGEURS AÉRIENS—ON
SUGGÈRE UN TAUX AU POURCENTAGE SUR LES ENVOLÉES
COURTES

M. Donald Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Transports.

J'aimerais lui demander si le ministre envisage avec ses collègues la possibilité d'approuver un taux spécial, par exemple de 5 p. 100, sur les vols de courte distance, tel que celui entre Victoria et Vancouver, plutôt que d'insister sur un taux uniforme, qui impose un lourd fardeau pour les passagers utilisant de tels vols?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, pour la gouverne de l'honorable député, je dirai que nous avons le choix entre deux formules: un taux fixe, en vue de protéger les gens qui sont à l'extrémité du pays, ou un taux au pourcentage, qui évidemment favoriserait ceux qui ne font que de courtes envolées. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de solution où nous pourrions appliquer les deux formules en même temps, mais nous avons opté pour protéger les voyageurs qui demeurent loin des grands centres et qui doivent malheureusement payer des montants considérables, en recourant à la formule du pourcentage.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

ON PROPOSE DE REVENIR À L'HEURE AVANCÉE EN VUE
D'ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, avec votre permission, j'aimerais tout d'abord présenter mes plus chaleureuses félicitations à M^{me} Trudeau et au très honorable premier ministre pour le magnifique chronométrage de la naissance de leurs deux fils. Étant donné que les provinces, en particulier l'Ontario, ont manifesté leur désir de revenir à l'heure avancée, le premier ministre envisage-t-il une politique uniforme à ce sujet pour l'ensemble du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, on me permettra d'abord de remercier le député, le chef de l'opposition, et les autres députés, de leurs bons sentiments à l'égard de mon épouse et de moi-même. Nous les en remercions vivement.

[Traduction]

M. Alexander: Hourra pour Alexander!

[Français]

M. Trudeau: Oui. Nous avons choisi un excellent nom, monsieur le président, soit Alexander, mais...